



Développement économique communautaire : Créer des voies vers le bien-être de toutes et de tous

Les communautés marginalisées à travers le Canada font face à des défis sociaux, économiques et environnementaux sans précédent, le sentiment d'urgence et de crise est palpable.

Surmonter ces défis, ancrés dans des systèmes économiques qui traitent les

personnes et la planète comme des marchandises exige plus que des ajustements mineurs aux pratiques actuelles. Cela exige un changement dans les pratiques économiques pour s'éloigner de l'extraction, de l'exploitation et de la croissance à courte vue pour aller vers des modèles qui créent des communautés fortes, résilientes, inclusives et durables avec des économies par et pour les personnes, une économie sociale et durable. Cette transformation est déjà en cours.

Comment l'économie sociale solidaire renforce-t-elle le développement économique communautaire?

Autour du monde, l'enthousiasme pour une approche économique différente prend de plus en plus d'ampleur. Les Nations Unies, l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation de coopération et de développement économiques ont toutes récemment voté pour appuyer l'économie sociale solidaire (ESS), une

économie qui met les personnes et la planète avant les profits. L'activité économique est menée par des intérêts collectifs et des objectifs sociaux et environnementaux l'orientent. Les organisations d'économie sociale sont actives dans presque tous les secteurs de l'économie, p. ex. les services de soins, l'éducation, le logement, l'alimentation et l'agriculture, etc., et comprennent les entreprises sociales, les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations, etc. À partir de racines locales, l'économie sociale solidaire est fondée sur la gestion démocratique des décisions, et elle défend la primauté des individus et du travail au-dessus du capital pour la distribution de ses surplus et de ses revenus. L'ESS base ses activités sur la participation, l'autonomisation individuelle et collective et le service aux personnes et à la planète en réinvestissant le profit dans les communautés pour créer des emplois et des opportunités.

Les entreprises d'économie sociale et les organisations de développement économique communautaire (DÉC) partagent l'objectif de contribuer au développement économique et social des communautés où elles sont situées. Elles insistent toutes les deux pour faire progresser des objectifs sociaux tout en recherchant le développement économique durable et équitable au niveau de la communauté. Elles contribuent aussi à la création d'actifs et d'entreprises appartenues et contrôlées collectivement par les communautés pour générer des avantages sociaux et économiques. De plus, elles jouent un rôle par rapport à la création de capacité et à l'autonomisation, contribuant ainsi à de nouvelles formes de citoyenneté et de démocratie participative.

Comment la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale fait-elle progresser le développement économique communautaire?

Au palier fédéral au Canada, l'innovation sociale et la finance sociale sont des occasions clés pour faire progresser l'économie sociale solidaire et le développement économique communautaire. En 2018, après un processus d'engagement d'une année, le groupe directeur sur la co-création (17 dirigeants, praticiens et experts en innovation sociale et finance sociale de divers domaines, notamment la philanthropie, la recherche financière et les secteurs communautaires) nommé par le gouvernement du Canada a publié une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale (Stratégie d'IS/FS) fédérale : [Pour l'innovation inclusive : nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes](#). Toutefois, la mise en œuvre des 12 recommandations a été lente. L'Énoncé économique de l'automne 2018 a annoncé un Fonds de finance sociale (FFS) de 755 millions de dollars et un Programme de préparation à l'investissement (PPI) de 50 millions de dollars. Le Budget fédéral de 2021-2022 a confirmé les engagements de lancer le FFS et de renouveler le PPI à hauteur d'une somme supplémentaire de 50 millions de dollars sur deux ans. En 2021, la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a reçu le mandat de continuer de faire progresser la Stratégie d'IS/FS, y compris la pleine mise en œuvre du FFS et le lancement du Conseil consultatif sur l'IS (CCIS). En 2023, le CCIS a été lancé et les gestionnaires de fonds du FFS ont été nommés.

« Innovation sociale » renvoie à une nouvelle idée, approche, intervention, service, produit, loi ou sorte d'organisation qui répond plus adéquatement et de façon plus durable que les solutions existantes à un besoin social bien défini et qui produit un avantage mesurable pour la communauté et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité intrinsèque, une cassure avec le statu quo.

« Finance sociale » renvoie à une approche pour rendre du capital (p. ex. des prêts) accessible à des organisations à vocation sociale (OVS) qui livrent un dividende social et un rendement économique afin d'atteindre des objectifs sociaux et environnementaux. La finance sociale a pour but d'aider les OVS à faire croître leur revenu gagné à l'aide d'activités à vocation sociale, et non de remplacer d'autres sources de financement. Cela fait partie d'une approche écosystémique au changement économique transformateur.

L'innovation sociale et la finance sociale diffèrent des subventions et contributions gouvernementales habituelles parce qu'elles cherchent à transformer le système économique. La Stratégie d'IS/FS traite de la façon dont les OVS peuvent faire croître une nouvelle sorte d'économie, une économie sociale solidaire. L'économie sociale solidaire peut être charitable et entrepreneuriale. C'est la vraie innovation — de créer des modèles d'affaires et des opérations qui fournissent des biens et services nécessaires à toute la population canadienne, tout en bénéficiant aux travailleurs, aux communautés et à la planète.

Les fondations de notre économie et de notre mode de vie doivent être imaginées à nouveau. À travers le Canada, des milliers d'initiatives, qui combinent du savoir-faire économique et des objectifs sociaux, ont pris forme et produisent des résultats importants au niveau social et économique, pour créer une économie plus démocratique et inclusive, une économie sociale solidaire, par l'action citoyenne.

L'Honorable Karina Gould, ancienne ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a affirmé que c'est l'économie que la population canadienne souhaite, une économie qui donne la priorité aux personnes et à la planète.

Le RCDEC s'engage à aider ses membres, ses partenaires et ses parties prenantes à mieux comprendre l'innovation sociale et la finance sociale pour que nous puissions agir ensemble afin de faire croître l'économie sociale solidaire et renforcer le développement économique communautaire.



Principes généraux : Promouvoir la faculté d'agir et l'inclusion

Le développement
économique
communautaire (DÉC) est
un processus
communautaire qui fait
progresser l'action locale pour
créer des opportunités de

développement économique en améliorant le bien-être social et
écologique sur une base démocratique et inclusive,
particulièrement par les personnes qui sont les plus marginalisées.

Des communautés fortes et résilientes sont bâties sur les principes de la démocratie, des droits de la personne, de la justice sociale et du respect pour l'équité, l'inclusion et la diversité. Les approches du DÉC fournissent des efforts concrets pour promouvoir la participation et inclure les personnes qui sont souvent exclues des processus de prise de décisions qui ont un impact direct sur elles concernant la conception de programmes et de politiques, de plans et leur mise en œuvre.

Les efforts du RCDÉC sont guidés par les principes suivants :

Accélérer la réconciliation avec les peuples autochtones

Les peuples autochtones militent depuis longtemps pour une nouvelle relation juste. Le gouvernement du Canada s'est engagé à réaliser la réconciliation avec les peuples autochtones par des relations renouvelées, de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, et entre les Inuit et la Couronne. Le RCDÉC exhorte tous les paliers de gouvernement à répondre aux appels et principes suivants émanant de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) tout en aspirant à en faire autant.

- Reconnaître les traités, les ententes et les autres dispositions constructives entre les peuples autochtones et la Couronne comme gestes de réconciliation basés sur la reconnaissance et le respect réciproque.
- Reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones à l'autodétermination incluant le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale dans le but du développement économique et social exigera : une relation fiscale renouvelée, développée en collaboration avec les nations autochtones, qui fait la promotion d'un climat réciproquement soutenant pour le partenariat économique et le développement de ressources; le progrès économique et social et le développement sur une base équitable; des soutiens et des solutions communautaires conçus pour améliorer la sécurité sociale et économique; et du financement durable à long terme.
- S'investir dans la mobilisation et les consultations significatives, créer des relations respectueuses, et obtenir le consentement libre, préalable et informé en ce qui a trait aux actions qui ont des impacts sur les peuples autochtones et leurs droits, incluant

la terre, les territoires et les ressources avant de procéder aux projets de développement économique.

- S'assurer que les peuples autochtones ont les services et les infrastructures qui répondent aux besoins sociaux et économiques et qu'ils ont accès à de l'hébergement sécuritaire, de l'eau potable propre, et de la nourriture adéquate.
- S'assurer que les peuples autochtones ont un accès équitable aux emplois, à la formation et aux opportunités d'éducation et que les communautés autochtones obtiennent des avantages durables à long terme des projets de développement économique.

Intégrer une approche intersectionnelle

L'intersectionnalité porte sur les obstacles institutionnels et systémiques à l'égalité. En 1989, Kimberlé Crenshaw a inventé le terme « intersectionnalité » dans « Démarginaliser l'intersection de la race et du sexe » pour aider à expliquer l'oppression des Afro-Américaines. Elle y affirmait que la réalité d'une femme noire ne peut être comprise sans être, soit Noire, ou femme, et que cela inclut plutôt des intersections et des interactions entre les deux identités (c.-à-d. la race et le genre). Aujourd'hui, l'analyse s'est étendue pour inclure, sans s'y limiter, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la capacité ou le handicap, l'âge, la culture et la langue. L'intersectionnalité :

- commence par la pratique de l'équité, de l'inclusion et de la diversité;
- passe de la simple description des similitudes et différences qui distinguent les systèmes d'oppression pour s'attarder à la façon dont ces systèmes s'interconnectent et interagissent;
- considère que le privilège et le pouvoir sont un système interactif : une matrice de domination, d'exploitation et d'oppression où, selon le contexte, une personne peut en bénéficier ou être pénalisée par celui-ci, ou, plus probablement, en bénéficier et être pénalisée par lui.

Chercher une transition juste

Les économies communautaires peuvent être des sites de transformation et offrir des opportunités pratiques pour aborder les crises écologiques et climatiques de façons qui améliorent l'équité et le bien-être pour toutes et tous. La transformation peut inclure la création de nouvelles relations plus solides pour favoriser des économies innovantes et durables. Alors qu'une orientation sur l'infrastructure physique est nécessaire pour abandonner les combustibles fossiles, un manque de concentration sur l'infrastructure sociale peut exacerber les iniquités sous-jacentes du marché du travail et de l'économie plus large, minant ainsi la possibilité de réussir la mise en œuvre d'un programme d'infrastructure physique.

Hadrian Mertins-Kirkwood a présenté cinq principes directeurs pour une transition juste au Canada (2021) :

- reconnaître et respecter les droits, notamment ceux de la personne, du travail, des autochtones et des générations futures;
- faire participer les travailleurs, les travailleuses et les communautés touchées comme partenaires pour déterminer leurs propres voies pour aller de l'avant;
- élargir le filet de sécurité sociale pour s'assurer que la main-d'œuvre et les communautés touchées ne portent pas un fardeau disproportionné;

- créer de nouvelles opportunités économiques pour la main-d'œuvre et les communautés touchées;
- inclure le développement de la main-d'œuvre et intégrer des groupes historiquement marginalisés et en quête d'équité pour s'assurer que les avantages économiques de la transition sont largement partagés.

Priorité politique : Mettre pleinement en œuvre la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale

Cette année, le RCDÉC continuera de demander au gouvernement du Canada d'assurer la mise en œuvre complète de toutes les recommandations de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale (IS/FS).

1. Renouveler et élargir le Programme de préparation à l'investissement (PPI) pour qu'il devienne un **Programme pour l'écosystème de l'innovation sociale** permanent et à l'échelle du gouvernement.

- Poursuivre les subventions pour renforcer la capacité des organisations à vocation sociale (OVS) d'accéder au capital, un besoin tenu pour acquis dans le secteur privé, mais encore mal desservi pour les OVS. Le PPI n'a pas pour but de financer la prestation de services des OVS; il a pour but d'améliorer le niveau de préparation des OVS à accéder à la finance sociale, leur permettant de faire croître leurs réponses innovantes à des besoins sociaux urgents. Il accélère l'innovation qui rassemble les éléments les plus efficaces des rôles traditionnels des secteurs public, privé et communautaire.
- Soutenir les activités à plus long terme de création de l'écosystème afin de continuer de renforcer la compréhension et la capacité en matière d'IS et de FS au sein des OVS et des communautés, surtout pour les OVS menées par des groupes marginalisés.
- Coordonner une campagne de sensibilisation nationale sur l'IS/FS afin d'accroître la compréhension de la population canadienne par rapport à son rôle dans l'innovation, le bénévolat, les dons, la consommation et les investissements pour créer de meilleurs résultats dans les communautés, p. ex. mettre en lumière des innovations sociales, favoriser des partenariats entre les secteurs et l'engagement multisectoriel ainsi que soutenir et rejoindre les jeunes et les groupes marginalisés.
- Créer une initiative d'IS qui développe des faits et partage des connaissances pour élargir l'assise factuelle et coordonner le partage de données, de recherches et d'informations au sein des écosystèmes d'IS au Canada. Par exemple, d'autres soutiens permettraient aux OVS de se connecter les unes les autres et d'avoir accès en temps opportun à l'information afin de partager des histoires de succès et de créer des communautés de pratique plus fortes.

- Cibler l'attention et soutenir le partage de connaissances, l'éducation, les conseils techniques et les services intermédiaires pour accélérer la mise en œuvre et créer de meilleures opportunités pour les OVS, et pour s'assurer que des résultats en matière de valeur sociale sont atteints, mesurés et rapportés. Par exemple, la Directive sur la gestion de l'approvisionnement du Conseil du Trésor et la Politique d'approvisionnement social de Services publics et Approvisionnement Canada déplacent l'objectif du prix le plus bas vers la meilleure valeur, tirant profit d'approvisionnements pour soutenir des considérations environnementales, socio-économiques et autochtones. Le programme d'infrastructure Investir dans le Canada d'Infrastructure Canada comprend une exigence relative aux avantages communautaires en matière d'emploi pour plusieurs projets d'infrastructure majeurs (comme les projets de transport) qui reçoivent des contributions fédérales. Ces changements rendent possible la mise en place d'une gamme de mesures pour réaliser des priorités en matière de politiques publiques par l'achat de biens et de services existants et de services de construction en plus d'augmenter la diversité des soumissionnaires sur les contrats du gouvernement.
- Soutenir la succession des entreprises vers des modèles coopératifs et sans but lucratif par l'accès à des programmes de financement existants et des amendements aux politiques, aux lois et aux règlements. Par exemple, tout incitatif en matière de taxes ou autre qui peut être donné au nouveau modèle de fiducie collective des employés devrait aussi être accessible pour les coopératives appartenues par le personnel et les coopératives à multiples parties prenantes qui sont contrôlées de façon importante par le personnel. De plus, avec plusieurs propriétaires de petites entreprises qui se préparent à prendre leurs retraites, les rachats par le personnel ou la communauté conserveraient des emplois et des services en plus d'éviter les fermetures perturbatrices de plusieurs petites entreprises. L'égalité des chances permettrait au personnel qui achète l'entreprise qui les emploie d'avoir un choix par rapport aux divers modèles de propriété par le personnel.
- 2. Élargir le **Fonds de finance sociale** (FFS) pour qu'il comprenne un grossiste ou gestionnaire de fonds mené par la communauté noire et qui la dessert, à l'image des capitaux fournis au Fonds de croissance autochtone. Le FFS lancé en mai 2023 pour aider à faire progresser la croissance du marché de la finance sociale en augmentant l'accès à des opportunités de financement flexibles, p. ex. des prêts, permettra aux OVS d'innover et





d'accroître leurs impacts sociaux, économiques et environnementaux.

- Un gestionnaire de fonds mené par la communauté noire renforcera la capacité du FFS à réaliser son mandat de rejoindre les populations, secteurs et régions du Canada mal desservies.
- 3. Tirer profit du **Conseil consultatif sur l'innovation sociale** (CCIS) pour engager les parties prenantes et prodiguer des conseils pour aider les politiques et programmes fédéraux à mieux soutenir les écosystèmes de l'IS/FS en plus de superviser le processus de co-création en ce qui a trait aux prochaines actions à poser pour mettre en œuvre la stratégie. Le CCIS, créé en février 2023 pour aider à faire progresser la Stratégie d'IS/FS du Canada, devrait :
 - ancrer un engagement face à l'IS/FS dans les lois canadiennes qui sous-tendent toute la stratégie et qui fournissent un cadre législatif pour que le gouvernement fédéral crée les mécanismes, les mesures politiques et les règlements précis nécessaires pour favoriser l'écosystème de l'IS/FS au Canada. Les lois peuvent créer une culture d'innovation et favoriser les politiques, les programmes et les outils de prestation pour soutenir l'IS dans les communautés;

- améliorer l'accès des OVS à l'innovation fédérale, au développement des affaires et aux programmes de formation professionnelle pour accélérer le développement des écosystèmes d'IS/FS du Canada et s'assurer que les soutiens à l'innovation financés et offerts par le fédéral sont pleinement accessibles et tiennent compte des besoins des OVS;
- aborder les questions juridiques et réglementaires qui empêchent les organisations de bienfaisance et sans but lucratif de s'engager dans l'IS/FS afin de devenir un partenaire fédéral soutenant et adaptatif qui reconnaît que les organisations de bienfaisance et sans but lucratif font partie d'un écosystème de joueurs qui créent ensemble de la valeur sociale et économique;
- s'assurer que les pratiques de financement fédérales soutiennent et favorisent l'IS, y compris la création de nouvelles relations entre le gouvernement fédéral et les bénéficiaires de subventions qui vont au-delà des activités transactionnelles et liées à la conformité vers des relations entre partenaires estimés avec des objectifs politiques communs.



**Canadian
CED Network**
**Réseau canadien
de DÉC**

The Canadian Community Economic Development Network represents a national membership of people and organizations committed to strengthening communities by creating economic opportunities that enhance social and environmental conditions for all.